



Secteurs d'activité

Agriculture



Mars 2016

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Adil AZMI		DARMOUCH / AZMI

SOMMAIRE

Introduction

I- Aperçu général :

- 1- Poids du secteur dans l'économie Régionale
- 2- Chiffres clés
- 3- Importante contribution de la Région aux productions agricoles nationale

II- Potentialités du secteur :

- 1- Ressources en eau et irrigation
- 2- Filières agricoles diversifiées
- 3- Structures et offres de formation

II- Ambitions régionales :

- 1- Plan Maroc Vert et le Plan Agricole Régional
- 2- Objectifs du Plan Agricole Régional

IV- Cadre incitatif :

- 1- Exonérations fiscales
- 2- Subvention accordée par le Fonds de Développement Agricole (FDA) au secteur agricole

V- Opportunités d'investissement :

- 1- Matériel d'irrigation
- 2- Aliments de bétail
- 3- Engrais
- 4- Mécanisation agricole

VI- Acteurs du secteur :

Introduction

L'économie du Béni Mellal-Khénifra se base sur une filière agricole de renom, forte d'une production végétale et animale diversifiée, régulière et performante.

Cette agriculture doit sa force au climat idéal, aux importantes ressources en eau et à une main d'œuvre expérimentée.

Béni Mellal-Khénifra est l'une des premières régions agricoles du pays. Elle concentre **959.000 Ha de superficie agricole utile**, soit environ **10%** de la superficie agricole utile du Royaume, dont **212.000** hectares irrigués (soit **22%** de la superficie agricole utile de la Région et **15%** de l'espace irrigué au Maroc)

La région se distingue par une production agricole importante et diversifiée (Olivier, Agrumes, Rosacées, Grenadier, caroubier, céréales, betterave sucrière, cultures fourragères, maraîchage, ...) et par une production importante du lait et de viande. En effet, la région joue un rôle important dans la production agricole nationale en contribuant à celle-ci à hauteur de **11% à 28 %** selon les filières. Cette participation atteint **90%** pour certaines filières de terroir (Niora, Sésame, grenadier, Cactus ...).

Le secteur agricole joue un rôle très important dans l'économie de la Région, avec une **production de plus de 11,5 Milliards de Dirhams**, une **valeur ajoutée de 8,3 Milliards de Dirhams**, et une **création d'emploi de 32 Millions journées de travail par an**.

La mise en place du Plan Agricole Régional (déclinaison du Plan Maroc Vert), confortera davantage la place du secteur agricole dans l'économie régionale et nationale, et offre d'innombrables possibilités d'investissement dans ce secteur.

Ressources en eau et irrigation :

La région Béni Mellal-Khénifra dispose de potentialités hydrauliques importantes, faisant d'elle le château d'eau du Maroc. Cette richesse est due d'une part, aux eaux de surface offertes par les cours d'eaux et les précipitations moyennes annuelles, et d'autre part par les différentes nappes phréatiques existantes.

L'existence d'un important nombre d'infrastructures hydrauliques (plus de 15 barrages, avec une capacité de plus de 2,8 Milliards de m³) a permis une gestion optimale de ces ressources hydrauliques, faisant de la Région l'un des premiers périmètres irrigués au niveau du Royaume.

Filières agricoles diversifiées

L'agriculture au niveau de la Région Béni Mellal-Khénifra se caractérise par la diversité de ses filières, qui se distinguent entre filières principales et filières de niche. Les filières principales comprennent : la betterave, la multiplication de semences de céréales, l'olivier, les agrumes, et le maraîchage au niveau de la production végétale, et la production de lait, et de viande rouge et blanche au niveau de la production animale. Les filières de niche sont constituées de certaines productions de terroir comme le grenadier, le miel, la Niora, le sésame, le carroube, le cactus et les plantes médicinales et aromatiques.

Plan Agricole Régionale :

L'agriculture de la Région Béni Mellal-Khénifra a bénéficié pleinement de l'application des dispositions des Plans Agricoles Régionaux (PAR) qui ont été élaborés conformément aux principaux fondements du Plan Maroc Vert qui consistent, notamment, en la création de richesse, à travers l'absorption du manque à gagner aussi bien en terme de production qu'en terme de valorisation. Ces plans visent la multiplication et la valorisation de la production agricole régionale grâce à la généralisation de l'irrigation localisée, à la rationalisation de l'utilisation des fertilisants, à une meilleure utilisation de la mécanisation agricole, et l'offre des mesures incitatives pour l'investissement dans ce secteur, aussi bien au niveau de la production agricole et l'offre de services et équipements agricoles, qu'au niveau de l'agrégation et la transformation de cette production agricole.

Infrastructures de formation adaptées :

La Région Béni Mellal-Khénifra abrite deux infrastructures de formation entièrement dédiées à la formation des ressources humaines spécialisées dans le domaine agricole : le Lycée Agricole de Fquih Ben Salah, et Institut Technique Agricole de Fquih Ben Salah, qui répondent aux besoins des fermes et exploitations agricoles en termes de techniciens capables d'assurer la gestion et la conduite des différents travaux agricoles.

Plusieurs filières de formation spécialisées dans les métiers de l'agro-alimentaire sont disponibles au niveau des différents établissements de l'Université Sultan Moulay Slimane et les autres établissements de formation professionnelle, formant ainsi des compétences capables d'accompagner le développement des entreprises agricoles régionales. Parmi ces filières on peut citer à titre d'exemple :

- Licence professionnelle en Management des Entreprises agricoles et Agroalimentaires au niveau de la faculté polydisciplinaire de Beni Mellal ;

Cadre incitatif encourageant :

L'investissement dans le secteur agricole, bénéficie d'importantes subventions accordées dans le cadre du Fond de Développement agricole (FDA). Ces subventions dont le pourcentage peut aller de 10% à 100% du coût de l'investissement, selon la nature des opérations suivantes :

- Irrigation et aménagement foncier
- Equipement des exploitations
- Amélioration génétique
- Semences certifiées et plantations
- Promotion des exportations
- Projets d'agrégation

Agri-partenariat :

Dans le cadre de sa politique de désengagement du secteur de la production agricole, l'Etat Marocain offre l'opportunité au secteur privé national ou étranger d'assurer la gestion du patrimoine foncier agricole relevant du Domaine Privé de l'Etat et lui assurer une meilleure valorisation.

Cette ouverture se concrétise par le lancement des appels à projets de partenariat de longue durée entre l'Etat et le privé, sous forme d'une location des terres à haut potentiel agricole, conditionnée par l'engagement du preneur à réaliser des plans d'investissement et de mise en valeur agricole.

Pour plus d'information sur ces appels à projets, veiller consulter le site de l'Agence de Développement Agricole (ADA) : <http://www.ada.gov.ma/>

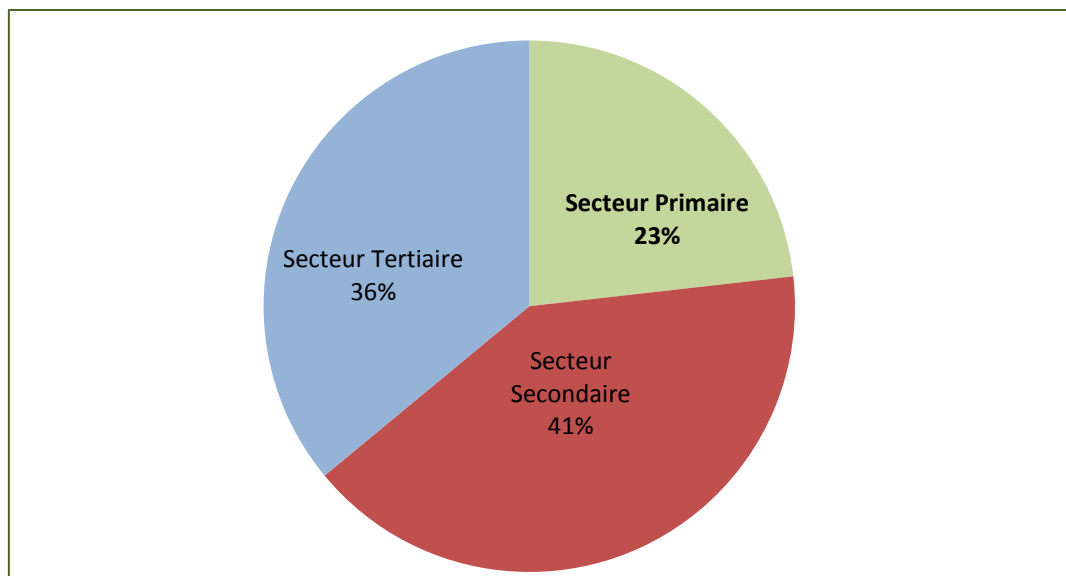
Tissu performant de coopératives et d'associations professionnelles

Le secteur agricole à Béni Mellal-Khénifra est caractérisé par l'existence d'un important réseau d'associations professionnelles et de coopératives, permettant une meilleure mutualisation des ressources, du savoir et des compétences.

I- Aperçu général :

1- Poids du secteur dans l'économie Régionale

Le secteur primaire dans la Région Béni Mellal-Khénifra, participe à hauteur 23% dans la constitution du Produit Intérieur Brut (PIB) Régional :



Répartition sectoriel du Produit Intérieur Brut de la Région Béni Mellal – Khénifra 2013. Source : HCP

Le secteur Agricole participe d'une manière très active dans la création d'emplois puisqu'il offre annuellement plus de : **13 millions journées de travail.**

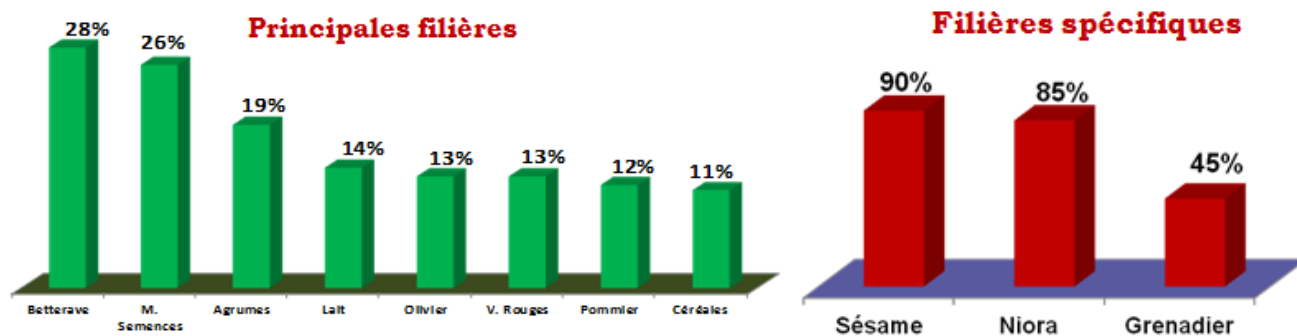
2- Chiffres clés :

Ci-après quelques chiffres clés sur le secteur agricole dans la Région Béni Mellal – Khénifra :

- **Superficie agricole utile (SAU) :** 959.000 Ha
- **Superficie irrigués :** 212.000 Ha
- **Productions Agricoles :** 11.6 Milliards de Dhs
- **Valeur ajoutée :** 8.3 Milliards Dhs

3- Importante contribution de la Région aux productions agricoles nationale

La région joue un rôle important dans la production agricole nationale en contribuant à celle-ci à hauteur de **11% à 28 %** selon les filières. Cette participation atteint **90%** pour certaines filières de terroir (Niora, Sésame, grenadier, ...) :



II- Potentialités du secteur :

1- Ressources en eau et irrigation :

La région Béni Mellal-Khénifra dispose de potentialités hydrauliques importantes, faisant d'elle le château d'eau du Maroc. Cette richesse est due d'une part, aux eaux de surface offertes par les cours d'eaux et les précipitations moyennes annuelles, et d'autre part par les différentes nappes phréatiques existantes.



L'existence d'un important nombre d'infrastructures hydrauliques (plus de 15 barrages, avec une capacité de plus de 2,8 Milliards de m³) a permis une gestion optimale de ces ressources hydrauliques, faisant de la Région l'un des premiers périmètres irrigués au niveau du Royaume.

Barrage	Province	Cours d'eau	Capacité (mm3)
BIN EL OUIDANE	Azilal	Laabid	1384
AIT OOUARDA	Azilal	Laabid	4
MY HASSAN 1ER	Azilal	Lakhdar	263
SI EL MIARI	Beni Mellal	Takhzirt	1,1
AHMED EL HANSALI	Beni Mellal	Oum Er-Rbia	740
AIT MESSAOUD	Beni Mellal	Oum Er-Rbia	13,2
AIN TOURTOUTE	Khénifra	Bhaligrane	0,9
ITZER	Khénifra	Tifitchout	0,7
KASBA TADLA	Khénifra	Oum Er-Rbia	0,1
HASSAN II	Khénifra	Moulouya	400
ZEMRANE	Khouribga	Zemrane	0,6
BENI SMIR	Khouribga	Zem	1
MOUILLAH	Khouribga	Mouillah	0,5
TOUILTEST	Khouribga	Touiltest	1
BOUBAGRA	Khouribga	Boubagra	1,8
Total Région	15	-	2811,9
National	128	-	17200
%	11,72%	-	16,35%

2- Filières agricoles diversifiées :

L'agriculture au niveau de la Région Béni Mellal-Khénifra se caractérise par la diversité de ses filières, qui se distinguent entre filières principales et filières de niche. Les filières principales comprennent : la betterave, la multiplication de semences de céréales, l'olivier, les agrumes, et le maraîchage au niveau de la production végétale, et la production de lait, et de viande rouge et blanche au niveau de la production animale. Les filières de niche sont constituées de certaines productions de terroir comme le grenadier, le miel, la Niora, le sésame, le carroube, le cactus et les plantes médicinales et aromatiques.

Production des filières végétales (2014-2015)

Filière (T)	ORMVAT	DPA Béni Mellal	DPA Azilal	DPA Khénifra	DPA Khouribga	Total Région
Agrumes	250322	98829				349151
Semences sélectionnées	31800					31800
Céréales en irrigué	237988,5	67000,8	22972,5	1800		329761,8
Céréales en bour	198194,2	133175	246710	111600	181760	871439,2
Fourrages en irrigué	204275,5	17965	4663	38500		265403,5
Fourrages en bour	37758	38900	5980	225000	20700	328338
Légumineuses en irrigué	2893	1428	1123	250		5694
Légumineuses en bour	458,5	1125	668	385	240	2876,5
Olivier	81000	38739,5	39870	30400	7990	197999,5
Grenadier	34972,6	2580	900	250	630	39332,6
Maraîchage	279455,6	68490	12845	60000	2072	422862,6
Niora	22952,2					22952,2
Caroubier		3125	625			3750
Sésame	1015	73	14			1102
Amandier	367	490	4799	900	230	6786
Noyer		645	635	60		1340
Pommier	310	19460	8571	30000	930	59271
Autres cultures	4490	81240	2110			87840

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

Superficies des filières végétales (2014-2015)

Filière (Ha)	ORMVAT	DPA Béni Mellal	DPA Azilal	DPA Khénifra	DPA Khouribga	Total Région
Agrumes	12436,7	6479,8				18916,5
Semences sélectionnées	8200					8200
Céréales en irrigué	42510	13205	5000	10000		70715
Céréales en bour	118640	70250	125000	124000	165300	603190
Fourrages en irrigué	36710	3300	2130	1100		43240
Fourrages en bour	9894	8810	530	9000	11500	39734
Légumineuses en irrigué	1447	1190	1055	220		3912
Légumineuses en bour	1523	2160	1650	700	600	6633
Olivier	28607	21738	26500	16000	6000	98845
Grenadier	1621,65	237	170	100	90	2218,65
Maraîchage	7115	2386	1052	2300	177	13030
Niora	993,6					993,6
Caroubier		12500	2500			15000
Sésame	1058	76	15			1149
Amandier	1208	244,6	9550	900	325	12227,6
Noyer		920	162	175		1257
Pommier	8,8	1639,63	765	1400	62	3875,43
Autres cultures	240	755	380	660	300	2335

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

Filières animales :

Filière	Béni Mellal*	Fquih Ben Salah*	Azilal*	Khénifra**	Khouribga**
Effectif Bovins	60.000	173.000	42.000	42.700	46 000
Effectif Ovin	485.000	450.000	455.000	980.500	520.400
Effectif Caprin	85.000	50.000	450.000	189.200	42.000
Lait (million L)	45	260	15	-	15
Viandes rouges (T)	11.000	29.000	12.000	5.291	7.000
Viandes blanches (T)	9300	14.300	5700	1.572	-
Miel (T)	80	150	90	31	5

*2013-2014

**2011

Source : Direction Régionale de l'Agriculture, HCP

3- Structures et offres de formation

Béni Mellal - Khénifra dispose de plusieurs infrastructures de formation dédiées au secteur agricole dont le Lycée Technique Agricole et l'Institut de Technologie Agricole de Fquih Ben Salah.

L'ITA Agricole de Fquih Ben Salah, participe à la formation des compétences, répondant aux besoins des entreprises et exploitations agricole en termes de techniciens capables de conduire leurs travaux agricoles. Plusieurs spécialités sont offertes au niveau de l'Institut :

- Technicien Polyculture-Elevage
- Qualifié en Polyculture--Elevage
- Qualifié en Mécanique Agricole
- Elevage laitier
- Elevage ovin et caprin
- Cuniculture : Elevage des lapins
- Aviculture : Elevage des volailles
- Apiculture : Elevage des abeilles
- Ouvriers d'exploitations agricoles
- Pépiniériste
- Conducteur d'engin
- Soudure

En plus des formations dans les différentes spécialités, dispensées par les 3 facultés de la Région et ses instituts de formations professionnelles, la Région offres des formations dans des filières pointues destinées à l'accompagnement du développement du secteur agro-industriel.

Licences :

Diplôme	Etablissement	Modules
Licence Professionnelle en Management des Entreprises Agricoles et Agroalimentaires	FP Beni Mellal	<ul style="list-style-type: none">• Economie agricole et agroalimentaire / politique Agricole• Gestion budgétaire et fiscalité des entreprises Agricoles et agroalimentaires• Gestion de la qualité des produits agricoles et Agroalimentaires• Gestion des ressources humaines• Gestion de production et processus de Transformation et valorisation• Communication professionnelle et anglais des affaires• Marketing approfondi et étude de marché• Comptabilité approfondie et gestion financière• Informatique et système d'information

IV- Ambitions régionales :



1- Plan Maroc Vert et le Plan Agricole Régional :

Pour la consolidation des potentialités du secteur agricole, la Région Béni Mellal – Khénifra, à l’instar des autres Régions, a procédé à l’élaboration et la mise en œuvre de son Plan Agricole Régional, qui constitue la déclinaison régionale du Plan Maroc Vert, stratégie nationale pour le développement du secteur agricole.

Le Plan Agricole Régional (PAR) de Béni Mellal - Khénifra a pris en considération :

- Les objectifs du PMV.
- Les réalisations actuelles en matière de productions agricoles, de valeur ajoutée et d'emploi créés par l'activité agricole dans la Région.
- Les gaps en terme de gain de productivité.
- Les possibilités de commercialisation de la production sur le marché local et à l'export.
- Les conditions du milieu notamment les ressources en eau qui sont en régression continue, le climat et les sols.
- Les contrats programmes déjà signés entre l'Etat et l'interprofession.

Ainsi, les filières de production végétales retenues dans le Plan Agricole Régional sont : Agrumes, Betterave, Multiplication de semences Céréalières, Céréales communes en irrigué, Céréales communes en Bour, Olivier, Grenadier, Niora, Caroubier, Sésame, Amandier, Noyer et Pommier. Pour la production animale, les filières retenues sont : Lait, Viandes Rouges, Viandes Blanches et Miel.

Les objectifs globaux escomptés du Plan Agricole Régional portent sur l'augmentation des niveaux de production des différentes filières sus citées, l'amélioration de la qualité et des conditions de commercialisation de la production, l'amélioration des niveaux de valorisation de l'eau d'irrigation, la création de l'emploi et l'amélioration des revenus de la population rurale.

Pour réaliser ces objectifs au terme du Plan Agricole Régional, **111 projets** potentiels sont identifiés et évalués dont 48 projets potentiels "type Pilier I" et 63 projets potentiels "type pilier II" :

- **Concernant le Pilier I** : Le développement et l'intensification des filières porteuses et capitalisques telles que les agrumes, la Betterave, l'olivier, La Multiplication des semences, le lait et les viandes rouges ; en plus de certaines filières spécifiques à la région notamment le grenadier, la sésame et la Niora ;
- **Concernant le Pilier II** : L'intensification et l'extension des filières principales telles que l'olivier, le caroubier , l'amandier et la viande rouge des petits ruminants (Ovins et Caprins) en accordant une attention particulière aux produits de terroir notamment le miel et les noix.

Ces projets totalisent un montant de 13,5 Milliards de Dirhams.

2- Objectifs du Plan Agricole Régional :

Visant le développement d'une agriculture à haute valeur ajoutée, le Plan Agricole Régional s'est fixé comme principal objectif de doubler voir tripler, à l'horizon 2020, la production agricole régionale sur la plupart des filières :

Objectifs de production végétale* :

Filière	Objectifs à l'horizon 2020			
	Superficie (Ha)	Variation*	Production (T)	Variation*
Agrumes	16 230	35%	424 132	102%
Betterave	17 500	52%	1 050 000	75%
Multiplication Semences Céréales	10 000	63%	710	137%
Céréales communes en irrigué	37 290	-33%	2 237	-12%
Olivier	80 000	61%	400 000	295%
Grenadier	1 800	27%	41 600	31%
Niora	1 200	46%	31 200	73%
Caroubier	26 500	70%	24 600	515%
Sésame	4 000	79%	6 400	225%
Amandier	12 400	11%	3 287	309%
Pommier	1 350	24%	27 880	83%

* par rapport à l'année de référence 2008

Objectifs de production végétale du Plan Agricole Régional à l'horizon 2020, source : Direction Régionale de l'Agriculture Béni Mellal - Khénifra

Objectifs de production animale* :

Filière	Objectifs à l'horizon 2020			
	Effectif du cheptel	Variation*	Production	Variation*
Lait	170 600 Vaches	-	680 Millions Litres	102%
Viandes Rouges	3,827 Millions de têtes (B, O et C)	-	90 000 Tonnes	114%
Viandes Blanches	300 Unités	83%	31 620 Tonnes	108%
Miel (Apiculture)	57 000 Ruches	21%	600 Tonnes	100%

* par rapport à l'année de référence 2008

Objectifs de production végétale du Plan Agricole Régional à l'horizon 2020, source : Direction Régionale de l'Agriculture Béni Mellal - Khénifra

* Provinces de Fquih Ben Salah, Béni Mellal et Azilal

V- Cadre incitatif :

Le secteur agricole offre un cadre incitatif très attractif aux investisseurs, grâce aux exonérations fiscales dont il bénéficie et les subventions accordées par le Fonds de Développement Agricole (FDA) au secteur agricole.

1- Exonérations fiscales :

Exonération totale de l'Impôt sur les Sociétés (IS), et de l'Impôt sur les Revenus (IR), pour les exploitations agricoles réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à cinq millions (5.000.000) de dirhams, au titre de leurs revenus agricoles.

2- Subvention accordée par le Fonds de Développement Agricole (FDA) au secteur agricole :

Désignation du matériel	Taux de subvention (%)*
Irrigation et aménagement foncier	
Aménagements hydro-agricoles : Projets d'irrigation localisée (creusement, fournitures, conduites et installations, bassins, adaptation du système d'irrigation ...)	80% à 100%
Amélioration foncière et collecte des eaux pluviales (Epierrage de profondeur, collecte des eaux pluviales)	30% à 50%
Equipement des exploitations	
Matériel agricole (tracteur, matériel d'entretien du sol, matériel de traitement phytosanitaire, moissonneuse batteuse, récolteuses, arracheuses, ramasseuses ...)	20% à 60%
Matériel d'élevage (broyeurs, mélangeurs, unités d'aliments de bétail, ensileuses, matériel d'insémination artificielle, système de refroidissement des unités d'élevage ...)	30%
Construction de bâtiments d'élevage	25%
Acquisition et installation des serres destinées à la production agricole	10%
Filets de protection des cultures maraichères sous serres contre les insectes	35%
Filets de protection des plantations fruitières contre la grêle	40%
Amélioration génétique	
Production des reproducteurs sélectionnés de races pures (Bovins)	4 000 à 5 000 DH/tête
Production des reproducteurs sélectionnés de races pures (Ovins)	700 à 850 DH/tête
Veaux issus de croisement industriel pour une période de 5 ans à partir du 1 ^{er} mai 2009 (Bovins)	4 000 DH/tête
Acquisition de reproducteurs et de génisses (Caprins, Camelins)	30 à 35%
Génisses importées	4 000 DH/tête
Production des « reines » d'abeilles reproductrices sélectionnées	250 à 300 DH/Ruchette de « reines »
Semences certifiées et plantations	
Commercialisation des semences certifiées de céréales	Différentiel de (50DH/QI)
Commercialisation des semences monogermes de la betterave à sucre	700 DH par Unité (1 unité = 100 000 graines de monogermes)
Installation de nouvelles plantations de canne à sucre	6 000 DH/ha
Installation de nouvelles plantations d'arboriculture fruitière (agrumes, palmiers, olivier)	3500 à 28000 DH/ha
Installation de nouvelles plantations d'arboriculture fruitière (palmiers dattier, rosacées, Arganier, autres...)	70 à 100% du prix d'acquisition des plans
Analyses de laboratoire	50%
Promotion des exportations	

Exportation d'agrumes (voie terrestre et maritime)	200 à 500 DH/T
Exportation de la tomate (voie terrestre et maritime)	750 DH/T
Exportation de la fraise (voie terrestre et maritime)	500 DH/T
exportations, de fruits, légumes, fleurs coupées et plantes ornementales (voie aérienne)	1 ou 4,5 DH/T
Aides aux projets d'agrégation	
Des taux et des plafonds plus encourageant sont offerts dans le cadre des projets d'agrégation	
Organisme à contacter	Direction Régionale de l'Agriculture ou ORMVAT
Constitution du dossier de demande de l'aide financière**	
<p>Demande d'approbation préalable Avant la réalisation de son projet, le postulant dépose un dossier de demande d'approbation préalable du projet, en double exemplaire, auprès du Guichet Unique de l'ORMVAT ou la DPA. Ce dossier comprend les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une demande d'approbation préalable. • Une copie certifiée conforme de la CIN pour les personnes physiques • Une copie certifiée conforme des statuts et des documents juridiques désignant les personnes habilitées à agir en leur nom, pour les Personnes Morales. • Les pièces justifiant le lien juridique du postulant avec la propriété support du projet. • Le dossier technique du projet : plans, devis, notes de calcul, engagements ... • Les autorisations nécessaires pour le projet ; 	<p>Demande de subvention Après la réalisation du projet, le postulant dépose un dossier de demande de subvention, en double exemplaire, auprès du Guichet Unique de l'ORMVAT. Ce dossier comprend les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'attestation d'approbation préalable. • Une demande de subvention. • Les factures définitives originales détaillées. • Un acte d'engagement du postulant pour conserver l'unité pour au moins cinq (5) ans, à compter de la date d'établissement du constat de réalisation et l'utiliser dans les conditions assurant son plein emploi, sa plus grande efficacité et son bon entretien.

* Pour obtenir les taux exacts, les plafonds et les conditions relatives à chaque subvention, télécharger le guide du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, sur le lien : <http://www.agriculture.gov.ma/pages/incitations-a-linvestissement>)

** d'autres pièces sont demandées en fonction des opérations prévues (pour plus d'information, télécharger le guide du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, sur le lien : <http://www.agriculture.gov.ma/pages/incitations-a-linvestissement>)

VI- Opportunités d'investissement :

La Région offre plusieurs opportunités d'investissement dans le secteur Agricole.

1- Matériel d'irrigation :



Le Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation (PNEEI), constitue une composante principale des actions transverses du Plan Agricole Régional, offrant ainsi de véritables opportunités d'investissement dans la production des matériels et des matériaux d'irrigation.

Chiffres clés :

Superficie programmée pour la reconversion en **système d'irrigation localisée**: **88.740 Ha**, soit 22% du programme national.

2- Aliments de bétail :



Le nombre important du cheptel de la Région, offre de réelles opportunités de mise en place des unités d'aliments de bétail.

Chiffres clés :

- Effectif Bovin : **363 700 têtes**
- Effectif Ovin : **2 890 900 têtes**
- Effectif Caprin : **816 200 têtes**

3- Engrais :



Dans l'objectif d'amélioration du rendement, le Plan Agricole Régional prévoit une augmentation considérable d'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires, offrant aux investisseurs des opportunités de mise en place des unités de production pour la production de ces éléments.

Chiffres clés :

Objectifs du Plan Agricole Régional à l'horizon 2020 (Béni Mellal, Fquih Ben Salah, Azilal) :

- Engrais : **100 000 Tonnes**
- Produits phytosanitaires : **900 Tonnes**

4- Mécanisation agricole :



Afin de moderniser la conduite des travaux agricoles, et d'améliorer le rendement agricole, le Plan Agricole Régional envisage l'intensification de la mécanisation agricole, permettant aux investisseurs de mettre en place des entreprises de production du machinisme agricole, et des entreprises de service de mécanisation agricole.

Chiffres clés :

Objectifs du Plan Agricole Régional à l'horizon 2020 (Béni Mellal, Fquih Ben Salah, Azilal) :

- Mécanisation (nombre tracteurs) : **7 000 Tracteurs**

VII- Acteurs du secteur :



- Organisme : **Centre Régional d'Investissement (CRI) Béni Mellal - Khénifra**
- Adresse : Bd Bayrouth, Beni Mellal 23.000
- Téléphone : 00212 (05) 23 48 20 72
- Fax : 00212 (05) 23 48 23 13
- e-mail : contact@coeurdumaroc.ma
- Web : www.coeurdumaroc.ma



- Organisme : **Office Régional de Mise en Valeur Agricole (ORMVA) du Tadla**
- Adresse : BP 244. Fquih Ben Salah
- Téléphone : 00212 (05) 23 43 50 23 / 48
- Fax : 00212 (05) 23 43 50 18 / 22
- e-mail : contact@ormvat.ma
- Web : www.ormva-tadla.ma

DRA Béni Mellal - Khénifra

- Organisme : **Direction Régionale de l'Agriculture (DRA) Béni Mellal - Khénifra**
- Adresse : BP 244. Fquih Ben Salah
- Téléphone : 00212 (05) 23 43 50 23 / 48
- Fax : 00212 (05) 23 43 50 18 / 22
- e-mail : contact@ormvat.ma
- Web : www.ormva-tadla.ma

Chambre d'Agriculture Béni Mellal - Khénifra

- Organisme : **Chambre d'Agriculture de Béni Mellal**
- Adresse : avenue Omar ibno elkhatab Quartier Administratif, Béni Mellal
- Téléphone : 00212 (05) 23 48 21 19
- Fax : 00212 (05) 23 48 51 70

DPA Béni Mellal

- Organisme : **Direction Provinciale de l'Agriculture Béni Mellal**
- Adresse : Rue de Safi, Béni Mellal
- Téléphone : 00212 (05) 23 48 25 76
- Fax : 00212 (05) 23 48 28 26
- e-mail : dpabmellal@yahoo.fr
- Web : www.agriculture.gov.ma

DPA Azilal

- Organisme : **Direction Provinciale de l'Agriculture Azilal**
- Adresse : BP 13, Azilal
- Téléphone : 00212 (05) 23 45 83 98 / 72
- Fax : 00212 (05) 23 45 80 35
- Web : www.agriculture.gov.ma

DPA Khénifra

- Organisme : **Direction Provinciale de l'Agriculture Khénifra**
- Adresse : DPA Khénifra
- Téléphone : 00212 (05) 35 58 60 27 / 87
- Fax : 00212 (05) 35 58 67 09
- Web : www.ormva-tadla.ma

DPA Khouribga

- Organisme : **Direction Provinciale de l'Agriculture Khouribga**
- Adresse : BP 151 - Khouribga
- Téléphone : 00212 (05) 23 56 26 68
- Fax : 00212 (05) 23 56 19 10
- Web : www.agriculture.gov.ma



- Organisme : **Agence pour le Développement Agricole**
- Adresse : Espace les Patios Angle Avenue Annakhil et Mehdi Ben Barka, Bâtiments 2 et 3 , 3ème étage, Hay Riad , Rabat
- Téléphone : 00212 (05) 37 57 37 75
- Fax : 00212 (05) 37 57 37 77
- e-mail : dip@ada.gov.ma
- Web : www.ada.gov.ma



- Organisme : **Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime**
- Adresse : Avenue Mohamed V, Quartier administratif Place Abdellah Chefchaouni, B.P. 607, Rabat
- Téléphone : 00212 (05) 37 66 54 95
- Fax : 00212 (05) 37 69 00 15
- e-mail :
- Web : www.agriculture.gov.ma/



- Organisme : **Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires**
- Adresse : Avenue Hadj Ahmed Cherkaoui, Agdal - Rabat
- Téléphone : 00212 (05) 37 67 65 00 / 68 13 51
- Fax : 00212 (05) 37 68 20 49
- Web : www.onssa.gov.ma/



- Organisme : **Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations**
- Adresse : 72, Angle Bd Med Smiha et Rue Med El Baâmarani, Casablanca
- Téléphone : 00212 (05) 22 30 51 04
- Fax : 00212 (05) 22 30.25.67
- Web : www.eacce.org.ma



- Organisme : **Institut National de Recherche Agronomique**
- Adresse : INRA Avenue Ennasr, BP 415 RP Rabat, Maroc
- Téléphone : 00212 (05) 37 77 09 55
- Fax : 00212 (05) 37 77 00 49
- e-mail : webmaster@inra.org.ma
- Web : www.inra.org.ma/



- Organisme : **Centre Régional de la Recherche Agronomique du Tadla**
- Adresse : Domaine Expérimental d'Afourer, Route principale Beni Mellal – Marrakech, Km 18, B.P. 567 Provincial de Beni-Mellal
- Téléphone : 00212 (05) 23 44 00 83 / 06
- Fax : 00212 (05) 23 44 00 83 / 06
- e-mail : jbilou@gmail.com

ITA Agricole de Fquih Ben Salah

- Organisme : **Institut Technique Agricole**
- Adresse : A 3 Km de Fquih Ben Salah sur la route de Beni Mellal – Fquih Ben Salah
- Téléphone : 00212 (05) 23 43 53 71
- Fax : 00212 (05) 23 43 53 71